



Association Familiale Catholique de la Région Bretonne

185 Kap Huella-29470 PLOUGASTEL-DAOULAS
afcbrest@gmail.com - 02 98 25 81 52

BULLETIN N° 46 Novembre 2014

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chers amis,

Nous voici déjà à la veille de l'Avent et nous aimerions nous consacrer uniquement à l'accueil de Jésus dans nos crèches et nos foyers. Malheureusement notre environnement nous envoie tous les jours des signaux inquiétants.

La situation toujours dramatique de nos frères chrétiens d'Orient reste une inquiétude permanente d'autant que la mobilisation pour les soutenir et leur permettre de rester dans leurs maisons semble dérisoire.

Les décisions gouvernementales de changer les règles concernant les allocations familiales et toutes les lois qui régissent la société, malgré toutes les mobilisations, fragilisent nos familles et nous font douter.

La question de l'euthanasie reste latente bien que les médias en parlent peu, des commissions et des négociations se font au plus sommet de l'état. Que nous réservent-elles ?

Tous ces sujets doivent nous garder en alerte mais ne doivent pas nous empêcher d'accueillir Jésus. Confions lui toutes ces préoccupations.

Marie-Elisabeth de Parveaux
Présidente de l'AFC de la Région Bretonne

SOMMAIRE

p. 1 Editorial et Sommaire

p. 2 , 3, 4 et 5 : **Vie spirituelle :**

- Un beau ciel étoilé - Père Penn
- Le sens des mots – J.M. Keroas

p. 6 : **Vie nationale :**

- Politique familiale du gouvernement - P. Danguy des Déserts

p. 8 et 9 : **Consommation :**

- Le baby-sitting en 10 points – Y. Lescourret

p. 10 et 11 : **Vie locale :**

- AG et conférence du Père SAOUT
- rencontre avec les membres de la Pastorale Familiale du diocèse – F. Grosjean

p. 14 : **Carnet des familles et annonces**



VIE SPIRITUELLE

UN BEAU CIEL ETOILE

En zone rurale, un lever matinal avant que ne soit allumé l'éclairage public, surpris, un beau ciel étoilé, curiosité toute spontanée alors d'y rechercher la grande Ourse, Orion, les Pléiades, l'étoile polaire. Moment de poésie et spontanément encore se surprendre à murmurer ce chant d'autrefois « *Sous le beau ciel de la Judée, un soir, à l'heure de minuit, d'une humble Vierge immaculée ...* » Ciel étoilé de fin d'année, et spontanément, la pensée de Noël..

Une année liturgique va donc s'achever. Dès dimanche prochain, une nouvelle tonalité dans nos chants d'Eglise, avec en outre, une nouvelle traduction officielle des lectures de la Bible. Un nouveau départ pour une aventure à la fois semblable et différente, comme le serait la progression d'un mobile, le long d'une vis filetée... Successions des mêmes fêtes, mais avec chaque année, une ascension. Nouvelle année liturgique, retrouvailles des mêmes fêtes, avec le désir d'une plus profonde imprégnation de nos personnes, de nos vies, que nous voulons nourrir au projet du Dieu de qui tout vient, désir de plénitude puisée à la source même de Dieu.

Un acquis, donc, en cette fin 2014. Chacun aura ses propres souvenirs. Plusieurs se sont rendus à Rome, pour la canonisation du St Père Jean-Paul II ; c'était, on l'imagine, comme une coïncidence de notre monde avec l'âme même de l'histoire. Car, dans la Foi, l'Esprit de Dieu, est sous-jacent à toute la création. Jean-Paul II, tellement engagé dans l'histoire à la charnière de deux siècles, lui qui venait d'un monde dont nous étions séparés. Et l'Eglise le proclamait Saint, tout imprégné donc, dans tout son être, de la richesse de l'Esprit-Saint, Jean-Paul II, acteur d'autant plus précieux encore aujourd'hui pour le déroulement du monde et pour la famille humaine..

Multiplés autres souvenirs, bien sûr... Parfois, un témoignage, transmis par RCF ou KTO ; rencontres émouvantes de récits de vie, qui suscitent souvent l'admiration... Ainsi cette maman, gynécologue, de la région de Grenoble, victime en son fils de violences de banlieues ; cette maman qui trouvait dans sa foi une belle force de confiance et de bonté qui la rendait capable, dans son épreuve, d'être elle-même celle qui « remontait » le moral de personnes désespérées... Oui, belles rencontres, par RCF.

Cette allusion-souvenir, au moment même où cette radio catho, fait appel à nos dons, car, elle ne vit que par les dons des auditeurs... Elle est de fait un beau moyen, offert à tous, il suffit de se caler sur sa fréquence... un beau moyen pour reconforter, et vivre mieux.

Au moment de basculer vers une nouvelle année liturgique pour une nouvelle croissance en humanité, à travers nos personnes et nos associations et communautés, prenons conscience des possibilités de rencontres, de solidarité dans le beau et la bienveillance, rendues possibles par les médias chrétiens...

Chemins vers le beau et la générosité, pour nous, entamant un nouveau parcours, sûrs de tout ce que nous a fait découvrir l'année 2014 : la certitude vers laquelle nous orientent les lectures de la messe, tous ces jours-ci..« *Le ciel et la terre passeront ; mes paroles ne passeront pas* ».

Oui, une conviction. Il est beaucoup de discours, beaucoup de prises de position, dans la famille humaine, et cela est normal. Une certitude cependant nous est proposée, en Eglise, capable de donner sens à nos recherches ; la Parole de Dieu ne trompe pas ; une parole, c'est presque rien, un souffle ! Et pourtant, Jésus, Verbe

de Dieu, affirme l'importance de la Parole chez les humains, il nous dit sa parole, bien plus forte que « l'immensité du ciel et de la terre ».

Un acquis, de mieux en mieux reconnu, pour nos vies... Accueillons alors le message du pape François, mardi dernier, à Strasbourg. Il ravivait, par sa présence au Parlement européen, le souvenir de la grande espérance que fut la mise en œuvre d'une Europe réconciliée, après les affres de la deuxième guerre mondiale ; et par-delà les députés, il s'adressait aux cinq cents millions d'habitants de l'Europe, souhaitant de la part de notre continent, une belle vitalité, généreuse, solidaire, attentive aux plus fragiles, soucieuse de mettre la personne au cœur de ses projets... « Ne renversons pas les rôles » semblait-il nous dire. La personne vient de Dieu, elle est porteuse d'une richesse sacrée ; elle est digne de respect, d'un respect inviolable. Ce n'est donc pas l'Economie qui doit primer dans nos constructions sociétales ; l'économie est faite pour les personnes.

Pour illustrer son propos, le St Père s'est appuyé sur une fresque de **Raphaël**, présente aux musées du Vatican qui présentait l'Ecole d'Athènes,



avec Platon le doigt levé vers le ciel,



Aristote, les mains tendues vers les auditeurs et vers la terre

Fresque symbolique de l'Europe disait le pape ; une culture, née de plusieurs sources (grecque, romaine, celte, germanique), culture dans laquelle se sont complétés et mêlés le sens de la transcendance et celui de la transformation du monde.

Perspective donc pour un nouveau parcours en Eglise, parcours ambitieux, celui de favoriser un monde de paix, de communion, d'attention aux pauvres, aux migrants. animés par la prise en compte du caractère transcendant de la personne humaine, - née de la parole de Dieu-, appelant alors nos engagements pour un monde au

service des personnes.. Une phrase qui pourrait nous aider lors d'obstacles : « c'est l'oubli de Dieu et non pas sa glorification qui engendre la violence » .

Tout le monde ne confirmerait peut-être pas ce point de vue ; l'actualité fournirait des arguments à l'opposé de cette compréhension. Mais c'est une relation profonde avec le Dieu de Jésus-Christ qu'il nous faut vouloir et entretenir, à l'exemple de ceux qui ont choisi la vie consacrée (l'année 2015, mettra l'accent sur ce mode de vie ; elle est aussi année mémorial du 5° centenaire de la naissance de Ste Thérèse d'Avila, la carmélite contemplative, fondatrice de nombreux carmels)...

Viser pour nos vies, pour nos engagements et pour nos associations, la prise en compte de Dieu, le synode de fin 2015 nous combien cette option est précieuse. *La famille unie, féconde et indissoluble porte avec elle les éléments fondamentaux pour donner espérance à l'avenir. Sans cette solidité, on finit par construire sur le sable, avec de graves conséquences sociales, disait déjà le Pape François à Strasbourg.*

Valeur précieuse de l'éducation par la famille, ne serait-ce que pour la santé de nos sociétés.

Alors, après ce passage du St Père, et son adresse à l'Europe, encourageons nos jeunes à devenir compétents, à découvrir leur personnalité profonde, pour que, par le dynamisme de leur enthousiasme, les obstacles, les barrières, soient autant d'occasion de vouloir et de réaliser l'unité, la paix, et la joie.

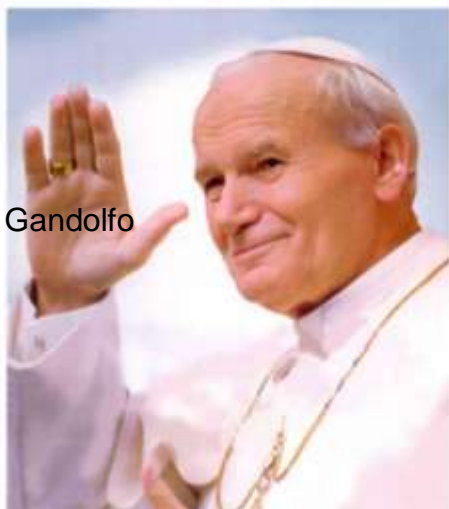
Une Europe ni effrayée ni repliée sur elle-même, mais une Europe protagoniste, porteuse de science, d'art, de musique, de valeurs humaines et aussi de foi. Une Europe qui contemple le ciel et poursuit des idéaux ; l'Europe qui regarde, défend et protège l'homme ; l'Europe qui chemine sur la terre sûre et solide, précieux point de référence pour toute l'humanité !

Passage vivifiant du St Père dans nos institutions. Paroles stimulantes pour un avenir de compétence et d'engagement. Que notre Foi, enrichie tout au long des ans, fasse de nous de vrais promoteurs d'un monde de Personnes, sacrées, bienveillantes, courageuses...

Rennes, ce 27 XI 2014.

Abbé Michel PENN

LE SENS DES MOTS



Gandolfo

« J'ai toujours considéré la recherche de la vérité des choses comme une qualité qui définit l'homme » Jean-Paul II : Discorso all'apertura dei Lavori del Colloquio di Castel Dedicato al Terna : « Alle Fine del Millenio : Tempi e Modernità », 17 août 1998.

Les interrogations des décideurs politiques sur les définitions du mariage, de la famille ou de la vie, nous rappellent l'importance fondamentale d'une formation adéquate en philosophie. Les épisodes de manipulation du langage sont en effet récurrents dans l'histoire des idées.

On se souvient que c'est l'art de la tromperie sophistique qui a forcé Platon, à la suite de Socrate, à approfondir les critères du discours vrai. Aujourd'hui, le langage est devenu une arme de combat contre les orientations de la loi naturelle.

Les vieux rouages de la sophistique

La confusion induite sur le sens des mots a des effets dans nos jugements et donc nos raisonnements. Comme ce sens n'est plus évident d'emblée, par le brouillage engendré par une complexité voulue des discours, on empêche les personnes d'exercer leur capacité de jugement et donc d'engagement libre.

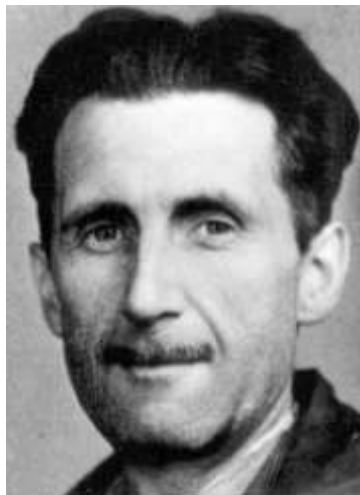
Brian Clowes est diplômé de West point et un ancien « béret vert ». Son livre majeur, « *The facts of life* » (2001), analyse les techniques de manipulation du langage. La répétition de certaines informations induit de fausses convictions : les personnes croient juger par elles-mêmes mais il ne s'agit pas de connaissances mais de reconnaissances des slogans répétés par les autorités intellectuelles. Et comme on considère sien ce qui émane de nous, l'influence extérieure passe inaperçue.

Il va de soi qu'on ne respecte pas ici la dignité de la personne humaine puisqu'il s'agit de la contrôler pour produire certains comportements sans dialogue rationnel.

La subtilité de ce procédé consiste à modifier la perception de la réalité à travers une interprétation non-objective. Dans *Le Sophiste*, Platon évoque ainsi « *une technique, s'occupant des raisonnements, capable d'ensorceler les jeunes gens encore loin de la vérité des choses, par l'intermédiaire de mots destinés aux oreilles qui montrent des images parlées de toutes choses pour leur faire croire que ce qu'ils écoutent est vrai et que celui qui parle est le plus sage de tous* » (234c).

Ici, c'est un discours interprétatif qui brouille la vision objective du réel. Ne voit-on pas ici l'influence médiatique ? Chacun sait qu'une contre-vérité répétée souvent à travers des arguments qui paraissent vraisemblables et des techniques de persuasion, peut devenir, particulièrement par l'argument d'autorité, une « vérité admise ».

Georges Orwell : prophète du XXème siècle



A ce sujet, la lecture du roman de Georges Orwell, *1984*, introduit à la notion de *Newspeak* (Nouveau Langage). Ma vision du réel est ainsi parasitée par des intermédiaires, et donc aussi mes définitions de ce réel. Mes connaissances restent bien-sûr tournées vers les objets extérieurs mais sont perturbées si bien qu'il devient très difficile de percevoir la vérité objective.

Et bien que l'homme soit capable naturellement d'énoncer des jugements vrais, adéquats au réel extérieur à lui, cette aptitude naturelle peut être altérée et/ou découragée par le relativisme.

Ce subjectivisme, véhiculé par la plupart des « philosophes » de la Modernité¹, engendre des discours déréels qui prennent leurs désirs pour la réalité. Ce mode de procéder est illustré dans la déclaration tragi-comique du personnage de Lewis

¹ Que nous retrouvons dans la liste des auteurs du programme officiel de philosophie dans le privé sous contrat.

Carroll Humpty Dumpty dans *Alice au Pays des Merveilles* : -Humpty Dumpty : "C'est de la gloire pour toi !" -"Je ne comprends pas ce que tu veux dire par gloire", répondit Alice. Humpty Dumpty sourit d'un air dédaigneux, -"Naturellement que tu ne le sais pas tant que je ne te le dis pas. Je voulais dire : c'est un argument décisif pour toi !" - "Mais gloire ne signifie pas argument décisif", objecta Alice. -"Lorsque j'utilise un mot", déclara Humpty Dumpty avec gravité, " il signifie exactement ce que j'ai décidé qu'il signifierait - ni plus ni moins ". -"Mais le problème" dit Alice, "c'est de savoir si tu peux faire en sorte que les mots signifient des choses différentes". -"Le problème", dit Humpty Dumpty, "est de savoir qui commande, c'est tout " !

Le consensus² :

A partir du moment où les hommes sont persuadés que les mots ne peuvent avoir une signification objective, l'instrument relativiste pour maintenir le lien social, malgré l'infinité des opinions toutes aussi valables les unes que les autres, est le concept de « consensus ». Cette fabrique du consentement à l'ordre établi camoufle les divergences dans les définitions des mots en diabolisant les affirmations globales et nécessaires.

« *En définitive, on observe une défiance fréquente envers des assertions globales et absolues, surtout de la part de ceux qui considèrent que la vérité est le résultat du consensus et non de l'adéquation de l'intelligence à la réalité objective* » (Jean-Paul II, *Fides et Ratio*, n° 56)

Bien entendu, le réel reste le réel, malgré toutes les fausses interprétations véhiculées par le monde médiatique, mais ce brouillage de notre perception des choses parvient à influencer les comportements car l'homme est un être social dont la culture pèse sur le jugement. Quand une prescription devient légale, la plupart des hommes la considèrent légitime, surtout quand la définition de ce légitime, la loi naturelle, s'estompe.

La seule façon de sortir de la « *dictature du positivisme* » (Benoît XVI) est de retrouver les définitions de la loi naturelle qui serviront de repères stables pour mesurer la loi positive. L'étude et la définition précise de cette loi naturelle donnera les repères essentiels et permettra ainsi d'évaluer les propositions de la vie démocratique et de rejeter celles qui sont motivées par le calcul d'intérêts souvent financiers au détriment de la dignité humaine. C'est cette philosophie qu'il faut enseigner aux jeunes générations.

Quelques exemples :

Dans le cas de l'*avortement*, on empêche la juste définition de l'acte en n'employant jamais les mots *tuer* ou *détruire*. Le terme *IVG* (Interruption Volontaire de Grossesse) est un leurre et n'indique pas la signification de l'acte.

Les *cliniques abortives* sont désignées par l'expression *centres de santé reproductive*.

La destruction de plusieurs embryons dans le ventre de la mère en cas de grossesse multiple est appelée *réduction embryonnaire*.

Des *travailleuses sexuelles* désignent des prostituées. Des cas de pédophilie manifestes sont nommés *amour intergénérationnel*. Un matériel pour adulte est en fait de la pornographie. L'euthanasie est le plus souvent désignée sous l'appellation *mort dans la dignité*.

Les journalistes et animateurs médiatiques excellent dans l'art d'associer ainsi certains mots ou au contraire de ne jamais le faire dans leurs commentaires.

Le relativisme est ainsi appelé *tolérance*. Le protectionnisme économique est nommé *repli sur soi*. Le sens de la vérité objective est nommé *fondamentalisme*.

² Lire à ce sujet l'article de Ignacio Barreiro dans le *Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques*. Conseil Pontifical pour la Famille, Téqui, 2005.

La notion d'*égalité* est celle qui opère avec le plus d'efficacité. L'égalité substantielle des personnes ne peut pas cacher leurs différences réelles. On fabrique ainsi des « lits de Procuste » qui envisagent l'homogénéisation des jugements et des comportements dans un conformisme contraire au débat démocratique. L'école est le canal efficace et incontournable de cette uniformisation des citoyens.

L'idéologie du *Gender* tente ainsi de brouiller les repères naturels en imposant des modes de pensée éloignés du réel. Le féminisme, en faisant la promotion louable de l'égalité entre hommes et femmes, en est venu à nier, par-delà la réelle égalité essentielle, les différences certes accidentelles mais fondamentales qui engendraient une différenciation des rôles. A ce sujet, la « *Lettre aux évêques de l'Eglise catholique sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Eglise et dans le monde* » (2004) apporte les distinctions salutaires.

L'interdiction des jugements de valeurs est un fruit du relativisme. Afin d'évaluer nos actes en fonction des orientations bonnes de la loi naturelle, nous devons *discriminer*, autrement dit discerner. Mais l'injonction « tu ne porteras de jugements » est un des préceptes de la nouvelle charte du positivisme qui remplace progressivement notre Décalogue. De même que « Sois ouvert » ou encore « Sois consensuel ». Ces expressions ont certes leur part de vérité, mais ils sont utilisés en direction d'un relativisme absolu.

« En réalité, dans le contexte d'une culture largement déchristianisée, les critères de jugement et de choix retenus par les croyants eux-mêmes se présentent souvent comme étrangers ou même opposés à ceux de l'Évangile. Il est alors urgent que les chrétiens redécouvrent la nouveauté de leur foi et la force qu'elle donne au jugement par rapport à la culture dominante et envahissante » (Jean-Paul II, *Veritatis Splendor*, n° 88).

On voit ainsi la plupart des concepts-clés de la loi naturelle être disqualifiés. La confusion sociale qui en résulte est dramatique pour beaucoup de personnes vulnérables. Doit-on ici rappeler les chiffres des suicides et tentatives de suicide chez les jeunes ? Doit-on rappeler les multiples addictions qui altèrent leur jugement et leur liberté ? Peut-on vivre en régime démocratique avec des personnes qui peinent à lire des argumentations de plus de 10 lignes ?

« D'un côté le progrès des libertés démocratiques a donné son essor à une nouvelle affirmation des Droits de l'Homme, codifiés dans d'importantes déclarations et accords internationaux. De l'autre côté, quand la liberté est séparée des principes moraux qui gouvernent la justice et font connaître le bien commun, c'est la démocratie elle-même qui est minée et qui devient l'instrument à travers lequel les forts imposent leur propre volonté aux faibles, comme nous le voyons arriver de plus en plus fréquemment autour de nous » (Discours prononcé aux représentants des ONG et des organisations internationales, 12 novembre 1996).

Le rôle de la philosophie réaliste est de repréciser les orientations de la loi naturelle jusqu'en ses fondements spéculatifs (logique). C'est ce qu'exhortait saint Jean-Paul II dans ses encycliques, particulièrement dans *Fides et Ratio* (1998).

Jean-Marie KEROAS

Politique familiale du gouvernement

Nous nous sommes tous rendus compte que le gouvernement actuel, à la recherche, justifiée, d'économies, s'est engagé dans une politique à court terme qui lui permet de faire effectivement quelques économies mais qui, à long terme, va hypothéquer l'avenir de tous car les enfants sont bien le gage de l'avenir.

La confédération cherche non seulement à agir pour dénoncer ces mesures injustes et inefficaces mais aussi à s'associer ou à entraîner dans son action d'autres acteurs sociaux.

Beaucoup sont d'accord pour dénoncer ces mesures mais peu sont prêts à passer à l'action mais ce n'est pas une raison pour baisser les bras.

Nos préoccupations restent quand même d'actualité. Par exemple, nous avons vu récemment que la remise en cause de la loi Taubira était à l'ordre du jour pour certains hommes politique même si nous ne devons pas être naïfs sur ce sujet et sur la suite qui pourrait être donnée à ces belles promesses !

A l'initiative de plusieurs de organisations, un collectif s'est créé dans le but **d'alerter et d'informer de manière simple et compréhensible tous les Français sur les mesures de politique familiale** qui mettent en danger l'avenir de notre système économique et social, notamment la modulation des allocations familiales.

Le site du collectif <http://www.lefsl.org> (F\$: Famille à Solidarité Limitée) est le fruit d'une collaboration entre diverses associations familiales et syndicats dont **la volonté est de mettre en lumière les enjeux et les impacts des récentes mesures de politique familiale.**

Décidées sans concertation par le Gouvernement, les réformes annoncées ont déclenché une très forte contestation, voire l'indignation, de la totalité des organisations familiales et syndicales, et de la presse.

Jeudi 13 novembre, le F\$ a lancé une grande campagne de communication et **les AFC ont décidé de relayer et de s'associer à cette campagne.**

Les AFC relaient également les diverses formes d'actions proposées par le collectif pour dire NON au F\$:

- envoi d'un SMS*,
- distributions de tracts et affiches,
- guichets bancaires (pour souscrire au « F\$ ») dans les lieux passants.

*(1,50€ + Px d'un SMS)

L'envoi de SMS est totalement libre et d'autres actions sont possibles pour nous soutenir. L'envoi d'un SMS signifie d'une manière forte votre attachement au message du F\$.

Plus que jamais nous devons rester mobilisés et ne pas hésiter à agir à la mesure de nos possibilités.

Patrick DANGUY des DESERTS
Président de la Fédération des AFC du Finistère

CONSOMMATION

Le Baby-sitting en dix points

1. La déclaration :

Lorsque vous employez un(e) baby-sitter pour la garde de vos enfants, vous employez un(e) salarié(e) à domicile. Vous devez donc déclarer votre baby-sitter pour être en règle avec la loi.

Pour cela vous disposez de deux options :

- déclaration CESU (Chèque Emploi Service Universel),
- déclaration Pajemploi si votre enfant a moins de 6 ans. Dans ce cas, vous pouvez bénéficier d'une aide du service de la Paje (voir le site www.pajemploi.urssaf.fr).

La déclaration vous permet également de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 50% du montant des dépenses engagées dans l'année (dans la limite d'un plafond annuel).

2. L'âge légal :

L'âge légal pour exercer cet emploi est de 16 ans. A vous de vérifier que cette condition est respectée.

3. Le contrat de travail :

Pour quelques heures de baby-sitting occasionnel, il n'est pas obligatoire, mais il est nécessaire si le jeune travaille de façon régulière (plus de 8h/semaine, ou plus de 4 semaines consécutives dans l'année).

Par exemple, si vous faites garder votre enfant tous les vendredis soirs durant 2 heures pendant tout l'année, il faut que l'employé(e) ait un contrat de travail.

Une simple lettre sur papier libre peut valoir de contrat de travail.

4. Les tarifs de baby-sitting :

Ils sont définis par la convention collective des particuliers employeurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le SMIC horaire est de 9,35 € brut plus 10% de congés payés, soit 10,48 €.

Dans tous les cas, la famille et le ou la baby-sitting doivent se mettre d'accord pour définir un tarif qui convienne à chacun.

5. Les modes de règlement :

Trois modes de rémunération :

- Les espèces,
- Le chèque bancaire si le jeune a un compte bancaire à son nom,
- Le CESU qui permet à la fois de rémunérer, de déclarer ses salaires et de garantir la protection sociale au travailleur.

Pour en savoir plus, voir :

- www.cesu.urssaf.fr
- www.servicesalapersonne.fr
- www.fepem.fr

6. Les horaires :

Il n'existe pas, dans le cadre du baby-sitting, d'heures majorées pour travail de nuit. Quels que soient les horaires de début et de fin de l'intervention, il n'y aura pas de changement de cout horaire.

Un mineur ne peut travailler plus de 4h30 consécutive (au-delà d'une pause de 30 min est obligatoire) et peut travailler 8 h par jour. Un majeur lui, peut travailler 10 h par jour.

7. Travail effectif et présence responsable :

Ce qui change en revanche, c'est la qualification du temps de travail :

- si pendant la garde le ou les enfants sont réveillés, le travail effectif est rémunéré en heures pleines,
- dès qu'ils sont couchés, le jeune assure une présence responsable rémunérée au 2/3 d'une heure de présence effective.

Par exemple : vous faites garder votre enfant à votre domicile à partir de 20 h, il s'en occupe jusqu'à 22 h, moment où il va au lit. Vous rentrez à 1 h du matin. Vous réglerez : 2 heures (travail effectif à taux plein) + 3 x 2/3 d'heure, soit 2h = 4 heures au total.

8. Vos obligations :

Il n'existe pas d'obligations particulières en matière de fourniture de repas, seulement un accord à mettre en place avec le jeune avant sa mission.

9. La qualification :

Aucune qualification particulière n'est demandée aux baby-sitters, néanmoins certains éléments sont des atouts supplémentaires : permis de conduire, véhicule, BAFA, expérience de garde d'enfants y compris les frères et soeurs.

10. La responsabilité :

Vérifiez auprès de votre assurance si elle couvre le risque des dommages causés aux tiers par une personne à votre service. Sinon, demandez une extension de votre contrat.

Pour en savoir plus : www.ffsa.fr

Laissez votre numéro de téléphone et un numéro d'urgence ainsi que le carnet de santé des enfants.

Nous savons bien qu'en matière de babysitting, une entraide entre "amis" est tolérée et que nous employons souvent des ados au "noir" mais qu'il nous faut rester conscients que des accidents peuvent facilement arriver et qu'il faut connaître les règles pour éviter de se retrouver dans les ennuis.

VIE LOCALE

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE Suivie d'une CONFERENCE

Vous êtes invités le **Mardi 2 décembre 2014 à 20 h** à
la **Salle de la Maison des Oeuvres**
près de l'église St Louis à Brest (entrée rue Louis Pasteur)

pour l'**Assemblée Générale Ordinaire de l'AFC de la Région
Brestoise**

dont l'ordre du jour est :

- rapport moral,
- rapport financier,
- élections au Conseil d'Administration,
- fixation de la cotisation,
- questions diverses

**Suivie d'une conférence donnée
par le Père Yves SAOÛT
Responsable du Bureau Biblique Diocésain**

- !

« Dieu est-il indifférent devant la corruption ? »

VENEZ NOMBREUX

Rencontre

avec les membres de la pastorale familiale du diocèse le 9 octobre 2014

Les responsables de la nouvelle équipe ont convoqué les représentants des différents mouvements d'Eglise liés à la famille, Madame Poupon et Monsieur Grosjean représentaient les A.F.C.

Les autres mouvements présents étaient : C.P.M., AGAPA, Saint Valentin, Notre Dame de l'Alliance, Cana, Alpha couple, Vivre et aimer.

Nous avons évoqué dans le bulletin de mai 2014, la formation et la composition de cette nouvelle équipe.

Après nous être présentés, nous avons abordé différents points :

1°) Le site de la pastorale familiale du diocèse.

Si vous voulez consulter le site sur la famille, il faut faire : <http://diocese-quimper.fr/>, puis services, familles, et enfin Associations Familiales et Catholiques.

Il est possible d'envoyer des messages, des annonces à l'adresse : pastoraledesfamilles29@gmail.com

2°) Les retombées du synode sur la famille.

Les couples ont participé comme auditeurs et par l'envoi de rapport dans chaque diocèse des différents mouvements familiaux, notamment des A.F.C. de Brest.

Nous pouvons aussi avoir des détails sur RCF de 19h10 à 19h30. Il existe aussi un site : zenit.org

3°) Questions diverses...

Le diocèse a démarré un parcours pour l'accompagnement spirituel ouvert aux laïcs. En général, il faut être appelé puis vient le discernement. Il est demandé de voir si parmi nos proches certains pourraient être appelés en respectant quelques critères : être membre d'une communauté, avoir une vie de prière, être soi-même accompagné, être équilibré, savoir garder un secret, psychologiquement fort...

Les responsables des END nous font part d'une lettre reçue pour venir en aide aux chrétiens chassés de Syrie et d'Irak, afin de les recevoir en France mais l'église souhaite les garder sur place là où ils vivent depuis 20 siècles

Pour la prochaine fois, le mercredi 29 avril, il est demandé de voir comment s'entraider et comment se concerter pour monter des projets destinés aux familles.

Un petit café termina la soirée et permit des rencontres plus personnelles, dans la bonne humeur.

François GROSJEAN